



DROIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Une équipe d'experts pour vous accompagner au quotidien sur les problématiques d'accidents du travail et maladies professionnelles. Onelaw vous apporte une véritable ingénierie juridique dans cette matière complexe, aux normes fluctuantes, qui nécessite une expérience et une méthodologie éprouvées.

ONELAW MET A VOTRE DISPOSITION SON EXPERTISE POUR ANTICIPER ET CONTESTER DES DÉCISIONS IMPACTANTES SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE

Onelaw vous accompagne dans le processus déclaratif et le suivi de vos risques professionnels grâce à son expertise stratégique lors de ces étapes cruciales.

L'équipe d'avocats du cabinet Onelaw audite et conteste le cas échéant tous les dossiers même ceux les moins impactant financièrement.

Notre intervention contribue à l'optimisation de votre taux de cotisation d'accident du travail favorisant ainsi la performance financière de votre entreprise.

Onelaw c'est plus de dix ans d'expérience en Droit de la Sécurité Sociale et plus de cinq mille dossiers traités annuellement. En tant qu'organisme agréé, le cabinet est à même de dispenser des formations.

LES AVANTAGES

- L'équipe de Onelaw intervient à tous les stades de la procédure d'un dossier et assure un reporting permanent à chaque étape.
- Onelaw défend vos intérêts devant les juridictions compétentes et engage les recours générateurs d'économies devant les juridictions du contentieux de la sécurité sociale.
- Connaissances pointues de la jurisprudence

DOMAINES D'INTERVENTION

- Assistance déclaration accident du travail.
- Contestation : AT/MP, recours contre tiers responsables, faute inexcusable, avis de la médecine du travail.
- Gestion de l'inaptitude.
- Contestation des demandes de reconnaissance de faute inexcusable devant le TASS.
- Contestation des chefs de redressement URSSAF devant le TASS.
- Contestation des majorations CARSAT.
- Vérification et optimisation des coûts sociaux.



NOUS CONTACTER

9 rue Juliette Récamier 69006 Lyon | Tel : 04 72 16 10 68

32, rue de Caumartin 75009 Paris | Tel : 01 47 03 33 38

Email : contact@onelaw.fr | Web : www.onelaw.fr